

CENTRE DE LOISIRS ET D'ACCUEIL PARENTAL LE SAC A JOUETS

38134 SAINT JOSEPH DE RIVIERE
04 76 37 14 23



PROJET EDUCATIF 2019 - 2020

1. Présentation

Association de loi 1901, le centre de loisirs « le Sac à Jouets » a ouvert ses portes le 16 novembre 1990.

Cette association est gérée par un conseil d'administration composé d'un groupe de parents bénévoles.

Elle accueille un nombre maximum de 30 enfants de 4 ans à 11 ans, dont 25 enfants de moins de six ans, tous les soirs de classe en périscolaire et 10 enfants de moins de six ans le mercredi et au mois de juillet en ALSH.

Nous proposons des activités de loisirs pour tous les enfants sans conditions particulières, excepté l'adhésion à l'association sous forme d'une carte par famille et par année scolaire d'un montant de 30 Euros (10 Euros si utilisation en juillet seulement) et le paiement selon le quotient familial des heures consommées.

2. Organisation

Notre centre de loisirs péri scolaire est encadré par un directeur et trois animatrices régulières. Le mercredi, l'encadrement est effectué par un directeur et deux animatrices. Lors d'activités plus spécifiques ou lors de sorties dans le cadre de l'ALSH de juillet, des animateurs occasionnels viennent renforcer l'équipe.

Situé dans un village de 1200 habitants en milieu rural de moyenne montagne, il nous semble important dans un premier temps de privilégier cette qualité de vie et de faire de notre centre un cadre de vie agréable et familiale.

Les animateurs sont à l'écoute des rythmes des enfants, et les activités proposées tiennent compte de leur choix et de leur demande.

Dans un second temps, c'est le fait de pouvoir se retrouver entre copains dans un autre cadre que celui du scolaire qui est mis en avant. L'habitat du village étant un habitat dispersé avec de nombreux hameaux, il est important qu'il y ait un lieu de rencontre au cœur du bourg où chacun puisse venir se rencontrer.

Cela permet également une rencontre entre parents et une ouverture vers les nouveaux arrivants sur la commune.

Les activités proposées sont multiples, activités manuelles, festives, sportives, culturelles (proximité immédiate de la bibliothèque) avec la possibilité pour chacun d'avoir accès à des sorties de cinéma, de théâtre, de musées principalement pour les enfants qui n'en ont pas l'opportunité dans leur milieu familial, à des visites de lieux insolites, à des promenades en montagne etc.. Il est primordial d'établir un climat de confiance entre parents, enfants et professionnels pour le bon déroulement de la structure.

Les échanges sont privilégiés et les organisateurs tiennent compte des commentaires des parents. Nos priorités concernant les enfants portent sur leur développement psychomoteur et sensoriel, tout en restant à leur écoute.

Nous encourageons leur participation à la vie collective avec par exemple, l'aide au rangement des jouets, l'aide à la préparation des goûters, mettre la table, décorer la structure.

3. Moyens

Les animateurs se réunissent pour convenir ensemble du programme d'activités.

Pour l'ALSH de juillet l'équipe se réunit afin de définir le programme deux mois avant l'ouverture. Chacun émet son avis, en fonction de l'envie des enfants, du vécu des activités passées, du suivi des projets en cours et élabore une trame pour le mois à venir.

Ces réunions permettent également de discuter des difficultés rencontrées, de l'achat de petits matériels, des améliorations à apporter ou des changements d'organisation à effectuer au vu du fonctionnement quotidien.

Ce temps d'échange est primordial car il permet aux parents gestionnaires d'avoir une information sur le centre et sur les activités réalisées et il permet aux personnes salariées

de faire part des difficultés rencontrées ou des interrogations éventuelles qui peuvent exister.

Les animateurs font part de leur besoin en matière de matériels pédagogiques ou autres.

Les ressources disponibles proviennent des paiements parents, de la CAF grâce à la prestation de service, parfois de subventions exceptionnelles et de la subvention de la municipalité qui couvre notre déficit chaque année.

4. Locaux

Les locaux sont mis à disposition par la municipalité de Saint Joseph de Rivière, situés au rez de chaussée et au premier étage avec jardin extérieur et dans un préfabriqué dans la cour de l'école côté maternelle.

La commune prend également en charge le coût de l'eau, de l'électricité et du chauffage.

Nos locaux ont fait l'objet d'une rénovation totale il y a un an et sont tout à fait adaptés à la présence d'enfants. Ils ont été visités par la commission de sécurité et la PMI.

5. Environnement.

Notre centre de loisirs est situé au cœur du village, à proximité de la salle d'animation rurale, d'un plan d'eau, du stade municipal.

Etant situé dans le Parc Naturel Régional de Chartreuse, nous disposons d'un site naturel remarquable « les Tourbières de l'Herrétang » et nous avons la possibilité de faire découvrir aux enfants l'artisanat local et les fermes du village.

Nous sommes en lien également avec l'EAJE et le collectif inter ALSH.